

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de sa formation, le jeune est amené à effectuer des **Périodes de Formation en Milieu Professionnel** (communément appelées stages). Les PFMP sont prises en compte pour la délivrance du diplôme tant dans leur durée effective que pour l'évaluation des compétences acquises visées. Elles font partie intégrante de la formation et sont **obligatoires pour valider le cursus de l'élève**.

L'objectif de ces périodes de formation est de poursuivre l'apprentissage fait dans l'établissement et faire un lien avec ce qui a été développé en cours au lycée. Elles doivent donc se faire obligatoirement dans une entreprise en lien avec la formation du jeune.

Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un lieu de stage, vous devez commencer votre prospection au plus vite.

Attention, n'oubliez pas que les élèves de l'EPIL ne sont pas les seuls à rechercher un lieu de stage.

Terminale Bac Pro Technicien en Installations des Systèmes Énergétiques et Climatiques

Type d'entreprises conseillées :

- Artisans monteur Thermique/Frigorifique
- Artisans et PME dans le domaine Froid-Climatisation et/ou Thermique
- Entreprises dans le domaine des énergies renouvelables
- Artisans Chauffagistes
- Entreprises de climatisation et de traitement de l'air
- Entreprises industrielles ayant un service technique spécifique chauffage/climatisation
- Hôpitaux services techniques maintenance préventive et corrective
- Bureaux d'études dans le domaine énergétique (chauffage/climatisation)

Missions à réaliser en entreprises :

- Montage des équipements de tous types : chaudières murales, sols, pompes à chaleur
- Mise en service des équipements thermiques, des équipements solaires thermiques ...)

Date de stages TERMINALE TISEC :

Du 24/09/2018 au 19/10/2018
Du 11/03/2019 au 05/04/2019